



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°IDF-031-2026-09

PUBLIÉ LE 16 SEPTEMBRE 2026

Sommaire

Agence Régionale de Santé / Agence régionale de santé

d'Ile-de-France-Direction de l'Offre de Soins (DOS)

IDF-2026-09-15-00016 - Acte de déclaration n° DOS - 2026 / 2443 portant fonctionnement du laboratoire de biologie médicale de l'EDF sis 2 rue Ampère à Saint-Denis (93100) (2 pages)

Page 3

Agence Régionale de Santé / Agence régionale de santé

d'Ile-de-France-Direction de l'Offre de Soins (DOS) Pôle Efficience

IDF-2026-09-14-00010 - Acte de déclaration n° DOS - 2026 / 2444 portant fonctionnement du laboratoire de biologie médicale multisites « CERBALLIANCE PARIS ET IDF EST » sis 42, boulevard Richard Lenoir à PARIS (75011) (13 pages)

Page 6

IDF-2026-09-15-00019 - Acte de déclaration n° DOS - 2026/2441 portant fonctionnement du laboratoire de biologie médicale « Ouilab - BIOSMOSE IDF » sis 31, rue Saint-Denis à COLOMBES (92700) (7 pages)

Page 20

Agence Régionale de Santé / Agence régionale de santé

d'Ile-de-France-Pôle RH en santé

IDF-2026-09-15-00014 - Arrêté DOS 2026/2461 portant modification de l'arrêté N°DOS 2026/2445 ayant autorisé l'agrément d'un terrain de stage (2 pages)

Page 28

IDF-2026-09-15-00015 - Arrêté DOS 2026/2462 Portant modification de l'arrêté initial N°DOS 2026/1839 fixant la liste des terrains de stage et des praticiens agréés pour la formation des étudiants de troisième cycle des études médicales, odontologiques et pharmaceutiques au titre de la phase socle, de la phase d'approfondissement, de la phase de consolidation et au titre de l'ancien régime pour l'année universitaire 2026-2027 dans la subdivision Île-de-France (9 pages)

Page 31

Direction nationale d'Interventions domaniales (DNID) /

IDF-2026-09-08-00016 - Décision portant désignation d'un commissaire du gouvernement adjoint pour siéger auprès de la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural d'Ile-de-France (1 page)

Page 41

Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France / Conservation régionale des monuments historiques

IDF-2026-09-10-00008 - Arrêté préfectoral portant inscription au titre des monuments historiques de l'hôtel Cardon, situé 50 rue du Faubourg-Poissonnière à Paris (10e arrondissement) (3 pages)

Page 43

Agence Régionale de Santé

IDF-2026-09-15-00016

Acte de déclaration n° DOS - 2026 / 2443
portant fonctionnement du laboratoire de
biologie médicale de l'EDF sis 2 rue Ampère à
Saint-Denis (93100)

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

Acte de déclaration n° DOS – 2026 / 2443 portant fonctionnement du laboratoire de biologie médicale de l'EDF sis 2 rue Ampère à Saint-Denis (93100)

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

- VU** Le code de la santé publique et notamment le livre II de la sixième partie ;
- VU** La loi n° 2013-442 du 30 mai 2013 portant réforme de la biologie médicale et ratifiant l'ordonnance n° 2010-49 du 13 janvier 2010 relative à la biologie médicale ;
- VU** Le décret n° 2016-46 du 26 janvier 2016 relatif à la biologie médicale ;
- VU** L'ordonnance n° 2023-77 du 8 février 2023 relative à l'exercice en société des professions libérales réglementées ;
- VU** Le décret du 10 avril 2024 portant nomination de Monsieur Denis ROBIN, Directeur général de l'Agence Régionale de santé Ile-de-France, à compter du 29 avril 2024 ;
- VU** L'arrêté n° DS-2024/0034 du 29 avril 2024 portant délégation de signature du Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France à Monsieur Arnaud CORVAISIER, Directeur de l'offre de soins, et à différents collaborateurs ;
- VU** L'arrêté n° DOS-2018/58 en date du 4 octobre 2018 portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale de l'EDF sis 2 rue Ampère à Saint-Denis (93100) ;

CONSIDÉRANT La demande reçue le 2 juillet 2026 adressée par Madame Agnès KIRBY, biologiste responsable du laboratoire de biologie médicale de l'EDF sis 2 rue Ampère à Saint-Denis (93100) afin de prendre en compte les modifications suivantes :

- Le déménagement des locaux du site unique du laboratoire de radiotoxicologie sis 2 rue Ampère à SAINT-DENIS (93100) au 6 Quai Watier à CHATOU (78400), à compter du 5 octobre 2026 ;

CONSIDÉRANT Le fait que le laboratoire de biologie médicale de l'EDF réalise des examens de radiotoxicologie prescrits dans le cadre de la surveillance des salariés exposés au risque rayonnement ionisant dans les INB (Installations Nucléaires de Base) d'EDF, consistant en la recherche de présence de radioactivité d'origine professionnelle sur des prélèvements biologiques des personnels ;

CONSIDÉRANT Les motifs de santé publique justifiant le déménagement des locaux du laboratoire de l'EDF et la nécessité du maintien, à titre dérogatoire, des activités pratiquées sur le site actuel sis 2 rue Ampère à SAINT-DENIS (93100) durant la période de transfert dont l'achèvement est prévu en décembre 2026 ;

CONSIDÉRANT Les plans des locaux appartenant à l'EDF situés au 6 Quai Watier à CHATOU (78400) et la liste des équipements installés sur le nouveau site ;

CONSIDÉRANT La liste des biologistes médicaux exerçant au sein du laboratoire de biologie médicale ;

CONSIDÉRANT La copie de l'attestation d'accréditation n°8-2582 Rév.11 délivrée par le COFRAC au laboratoire de biologie médicale de l'EDF à effet au 1^{er} mars 2026 et valable jusqu'au 28 février 2031 ;

PREND ACTE DE LA DECLARATION :

ARTICLE 1^{er} : Le laboratoire de biologie médicale de l'EDF dont le siège social est situé 2 rue Ampère à Saint-Denis (93100), enregistré dans le fichier FINESS sous le n° EJ 93 002 453 4, est autorisé à fonctionner sous le n°93-100, sur le site unique fermé au public ci-dessous :

- Jusqu'au 31 décembre 2026 :
Immeuble Sextant - 2 rue Ampère à SAINT-DENIS (93100)
Pratiquant les activités de radiotoxicologie
N° FINESS en catégorie 612 : 93 002 454 2
- **A compter du 5 octobre 2026 :**
6, Quai Watier à CHATOU (78400)
Pratiquant les activités de radiotoxicologie
N° FINESS en catégorie 612 : 78 082 699 6

La liste des biologistes médicaux exerçant au sein du laboratoire est la suivante :

- Madame Agnès KIRBY, médecin, biologiste-responsable
- Madame Michèle GONIN, médecin, biologiste médical

ARTICLE 2^e : L'arrêté n° DOS-2018/58 en date du 4 octobre 2018 portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale de l'EDF est abrogé à compter de la réalisation effective des opérations susvisées.

ARTICLE 3^e : Un recours contentieux contre le présent acte peut être formé auprès du tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de sa notification pour les intéressés ou de sa publication pour les tiers.

ARTICLE 4^e : La Directrice-adjointe du Pôle efficience de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France est chargée de l'exécution du présent acte qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Saint-Denis, le 15 septembre 2026

Pour le Directeur général de l'Agence
régionale de santé d'Ile-de-France

Par délégation,
La directrice-adjointe du Pôle Efficience

signé

Laure-Anne SCHERRER

Agence Régionale de Santé

IDF-2026-09-14-00010

Acte de déclaration n° DOS - 2026 / 2444
portant fonctionnement du laboratoire de
biologie médicale multisites « CERBALLIANCE
PARIS ET IDF EST » sis 42, boulevard Richard
Lenoir à PARIS (75011)

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

Acte de déclaration n° DOS – 2026 / 2444

**portant fonctionnement du laboratoire de biologie médicale multisites « CERBALLIANCE
PARIS ET IDF EST » sis 42, boulevard Richard Lenoir à PARIS (75011)**

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

- VU** Le code de la santé publique et notamment le livre II de la sixième partie ;
- VU** La loi n° 2013-442 du 30 mai 2013 portant réforme de la biologie médicale et ratifiant l'ordonnance n° 2010-49 du 13 janvier 2010 relative à la biologie médicale ;
- VU** Le décret n° 2016-46 du 26 janvier 2016 relatif à la biologie médicale ;
- VU** Le décret n° 2016-44 du 26 janvier 2016 relatif aux sociétés exploitant un laboratoire de biologie médicale privé et aux sociétés de participations financières de profession libérale de biologistes médicaux ;
- VU** L'ordonnance n° 2023-77 du 8 février 2023 relative à l'exercice en société des professions libérales réglementées ;
- VU** Le décret du 10 avril 2024 portant nomination de Monsieur Denis ROBIN, Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France, à compter du 29 avril 2024 ;
- VU** L'arrêté DS n° 034/2024 du 29 avril 2024 portant délégation de signature du Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France à Monsieur Arnaud CORVAISIER, Directeur de l'offre de soins, et à différents collaborateurs ;
- VU** L'acte de déclaration n° DOS 2026/1466 du 27 mars 2026, portant modification de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale multisites « CERBALLIANCE PARIS ET IDF EST » sis, 42 boulevard Richard Lenoir à PARIS (75011) ;

CONSIDERANT La demande reçue en date du 9 juin 2026, et complétée définitivement le 10 septembre 2026, de Monsieur Benoît CHASSAIN, représentant légal du laboratoire de biologie médicale « CERBALLIANCE PARIS ET IDF EST » sis, 42 boulevard Richard Lenoir à PARIS (75011), en vue de la modification de sa déclaration administrative, afin de prendre en compte :

- L'intégration de Monsieur Igal CASSUTO, pharmacien biologiste, en qualité de nouvel associé de la société ;
- L'intégration de Madame Camille PONCE, médecin biologiste, en qualité de nouvelle associée de la société ;
- La cessation des fonctions de biologiste médical associé de Monsieur Roland SEMO, et la cession de son action au profit de Monsieur Benoit CHASSAIN ;
- La cessation des fonctions de biologiste médical associée de Madame Valérie REGLI, et la cession de son action au profit de Monsieur Benoit CHASSAIN ;
- La cessation des fonctions de biologiste médical associée de Madame Sylvie LELEU ép. LEVI, et la cession de son action au profit de Monsieur Benoit CHASSAIN ;

- La cessation des fonctions de biologiste médical associée de Madame Stéphanie BELLOC, et la cession de son action au profit de Monsieur Benoit CHASSAIN ;
- La cessation des fonctions de biologiste médical salarié de Monsieur Gaston ATLAN ;

CONSIDERANT L'extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la SELAS « CERBALLIANCE PARIS ET IDF EST » en date du 13 mai 2026, portant acte de :

- L'intégration de Monsieur Igal CASSUTO, pharmacien biologiste, en qualité de nouvel associé de la société ;

CONSIDERANT L'extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la SELAS « CERBALLIANCE PARIS ET IDF EST » en date du 10 avril 2026, portant acte de :

- L'intégration de Madame Camille PONCE, médecin biologiste, en qualité de nouvelle associée de la société ;

CONSIDERANT Les documents relatifs à l'intégration de Monsieur Igal CASSUTO :

- Le contrat d'exercice libéral de biologiste médical conclu avec la société « CERBALLIANCE PARIS ET IDF EST », en date du 25 mars 2026, à compter du 7 avril 2026 ;
- L'ordre de mouvement de cession d'une action de la société « CERBALLIANCE PARIS ET IDF EST » appartenant à Monsieur Benoit CHASSAIN à son profit ;
- Les copies du diplôme de Docteur en pharmacie et du diplôme d'études spécialisées de biologie médicale qui lui ont été accordés, ainsi que son inscription au tableau de la section G de l'Ordre des pharmaciens à jour ;

CONSIDERANT Les documents relatifs à l'intégration de Madame Camille PONCE :

- Le contrat d'exercice libéral de biologiste médical conclu avec la société « CERBALLIANCE PARIS ET IDF EST », en date du 10 février 2026, à compter du 16 mars 2026 ;
- L'ordre de mouvement de cession d'une action de la société « CERBALLIANCE PARIS ET IDF EST » appartenant à Monsieur Benoit CHASSAIN à son profit ;
- Les copies du diplôme de Docteur en médecine et du diplôme d'études spécialisées de biologie médicale qui lui ont été accordés, ainsi que son inscription au tableau de l'Ordre des médecins à jour ;

CONSIDERANT La copie de l'avenant au contrat de travail de Madame Sophie MATHIEU, en date du 6 janvier 2025 ;

CONSIDERANT Les ordres de mouvement de cession d'une action de la société « CERBALLIANCE PARIS ET IDF EST » appartenant respectivement à Monsieur Roland SEMO, et Mesdames Stéphanie BELLOC, Sylvie LELEU ép. LEVI et Valérie REGLI, au profit de Monsieur Benoit CHASSAIN ;

CONSIDERANT La nouvelle répartition du capital social de la société « CERBALLIANCE PARIS ET IDF EST » ;

CONSIDERANT L'attestation d'accréditation du laboratoire de biologie médicale « CERBALLIANCE PARIS ET IDF EST » n° 8-3358 rév. 22 délivrée par le COFRAC, ayant pour date de prise d'effet le 8 avril 2025 et pour date de fin de validité le 31 mai 2028 ;

PREND ACTE DE LA DECLARATION :

ARTICLE 1^{er} : Le laboratoire de biologie médicale « CERBALLIANCE PARIS ET IDF EST », dont le siège social est situé au 42 boulevard Richard Lenoir à PARIS (75011), codirigé par Monsieur Benoît CHASSAIN, Madame Judith ZERAH, Monsieur Cyril PETITDIDIER et Madame Selma BOUKARI, exploité par la société d'exercice libéral par actions simplifiée « CERBALLIANCE PARIS ET IDF EST » sise à la même adresse et enregistrée dans le fichier FINESS sous le n° EJ 75 005 053 6, fonctionne sur les soixante-trois sites, dont deux fermés au public, listés ci-dessous :

1. Le site principal et siège social
42, boulevard Richard Lenoir à PARIS (75011)
Ouvert au public jusqu'à 18h00 et le samedi jusqu'à 17h00
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 247 4
2. Le site « Président Wilson »
78-80 avenue du Président Wilson à LA PLAINE SAINT-DENIS (93210)
Ouvert au public du lundi au samedi jusqu'à 18h00
Pratiquant les activités suivantes : biochimie (biochimie générale et spécialisée), immunologie-hématologie (hématocytologie, hémostase, immunohématologie, auto-immunité), microbiologie (sérologie infectieuse, examens directs et cytologies urgents des urines, parasitologie)
N° FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 678 6
3. Le site « Vaugirard »
209, rue de Vaugirard à PARIS (75015)
Ouvert au public jusqu'à 16h00
Pratiquant les activités suivantes : biochimie (biochimie générale et spécialisée), hématologie (hématocytologie), microbiologie (examens directs et cytologies, parasitologie)
N° FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 055 1
4. Le site « Assas »
47 rue de Vaugirard à PARIS (75006)
Ouvert au public
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 060 1
5. Le site « Belleville »
383, rue des Pyrénées à PARIS (75020)
Ouvert au public jusqu'à 17h00 et le samedi matin
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 115 3
6. Le site « Place des Fêtes »
9, place des fêtes à PARIS (75019)
Ouvert au public jusqu'à 17h00 et le samedi matin
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 116 1
7. Le site « Charles Tellier »
12, rue Charles Tellier à PARIS (75016)
Ouvert au public jusqu'à 15h00 et le samedi matin
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 249 0
8. Le site « Saint-Jacques »
46, boulevard Saint Jacques à PARIS (75014)
Ouvert au public jusqu'à 14h30 et le samedi matin
Pratiquant les activités de biologie de la reproduction (spermologie diagnostique, activités biologiques d'assistance médical à la procréation)
N° FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 248 2

9. Le site « Raspail »
27, boulevard Raspail à PARIS (75007)
Ouvert au public jusqu'à 17h30 et le samedi matin
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 75 006 600 3
10. Le site « Magenta »
88, boulevard de Magenta à PARIS (75010)
Ouvert au public jusqu'à 17h00 et le samedi matin
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 421
11. Le site « Grenelle »
10-12 rue de Frémicourt à PARIS (75015)
Ouvert au public jusqu'à 17h00 et le samedi matin
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 75 006 599 7
12. Le site « Quatre chemins »
99, avenue de la République à AUBERVILLIERS (93300)
Ouvert au public jusqu'à 17h30 et le samedi matin
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 328 8
13. Le site « Charonne »
35, boulevard Charonne à PARIS (75012)
Ouvert au public jusqu'à 17h30 et le samedi matin
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 75 004 856 3
14. Le site « Pyrénées »
200, rue des Pyrénées à PARIS (75020)
Ouvert au public jusqu'à 15h30 et le samedi matin
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 75 004 854 8
15. Le site « Gambetta »
10, avenue de Gambetta à PARIS (75020)
Ouvert au public jusqu'à 17h00 et le samedi matin
Site pré post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 75 004 855 5
16. Le site « Vouillé »
20, rue de Vouillé à PARIS (75015)
Ouvert au public jusqu'à 17h00 et le samedi matin
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 737 4
17. Le site « Croix Nivert »
154-158, rue de la Croix-Nivert à PARIS (75015)
Ouvert au public jusqu'à 18h00 et le samedi matin
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 75 004 843 1
18. Le site « Convention »
53, rue de la Convention à PARIS (75015)
Ouvert au public jusqu'à 15h30 et le samedi matin
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 75 004 844 9

19. Le site « Clichy »
185 avenue de Clichy à PARIS (75017)
Ouvert au public jusqu'à 15h00 et le samedi matin
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 029 6
20. Le site « Landy »
21 rue du Landy à SAINT OUEN (93400)
Ouvert au public jusqu'à 14h30 et le samedi matin
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 407 0
21. Le site « Saint Blaise »
117 rue des Orteaux à PARIS (75020)
Ouvert au public jusqu'à 18h00 et le samedi matin
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 645 9
22. Le site « Daumesnil »
33 rue Jacques Hillairet à PARIS (75012)
Ouvert au public jusqu'à 17h00 et le samedi matin
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 646 7
23. Le site « Malesherbes »
116, boulevard Malesherbes à PARIS (75017)
Ouvert au public jusqu'à 16h00 et le samedi matin
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 418 1
24. Le site « Villetaneuse »
Galerie marchande du Centre commercial BIEN VENU
8, route de Saint Leu à VILLETANEUSE (93430)
Ouvert au public jusqu'à 13h00 et le samedi matin
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 659 6
25. Le site « Hôpital privé de l'Est Parisien »
33, avenue du 14 juillet à AULNAY-SOUS-BOIS (93600)
Ouvert au public jusqu'à 17h30 et le samedi matin
Pratiquant les activités suivantes : biochimie (biochimie générale et spécialisée),
hématologie (hématocytologie, hémostase, immuno-hématologie), microbiologie
(parasitologie)
N° FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 359 3
26. Le site « Varagnat »
12, avenue Varagnat à BONDY (93140)
Ouvert au public jusqu'à 17h00 et le samedi matin
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 360 1
27. Le site « Princet »
81 rue Jules Princet à AULNAY-SOUS-BOIS (93600)
Ouvert au public jusqu'à 15h30 et le samedi matin
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 361 9
28. Le site « Bondy »
1, rue Bondy à AULNAY-SOUS-BOIS (93600)
Ouvert au public jusqu'à 16h00 et le samedi matin
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 362 7

29. Le site « Montparnasse »
45, Avenue du Maine à PARIS (75014)
Ouvert au public jusqu'à 14h00 et le samedi matin
Pratiquant les activités de biochimie (biochimie générale et spécialisée)
N° FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 070 0
30. Le site « Rosa Parks »
70-72, rue Césaria Evora à PARIS (75019)
Ouvert au public jusqu'à 14h00 et le samedi matin
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 75 004 857 1
31. Le site « Prony »
101, rue de Prony à PARIS (75017)
Ouvert au public jusqu'à 17h00 et le samedi matin
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 067 6
32. Le site "Bussy-Saint-Georges"
10, avenue Graham Bell - Bâtiment B - à BUSSY-SAINT-GEORGES (77600)
Ouvert au public du lundi au samedi jusqu'à 18h00
Pratiquant les activités suivantes : biochimie (biochimie générale et spécialisée),
hématologie (hématocytologie, hémostase), microbiologie (parasitologie, sérologie
infectieuse)
N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 002 196 2
33. Le site « Lagny-sur-Marne »
46-48, rue du Chemin de Fer à LAGNY-SUR-MARNE (77400)
Ouvert au public jusqu'à 17h30 et le samedi matin
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 001 894 3
34. Le site « Champs-sur-Marne »
2, allée d'Alexandrie à CHAMPS-SUR-MARNE (77420)
Ouvert au public jusqu'à 17h30 et le samedi matin
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 001 895 0
35. Le site « Ozoir-la-Ferrière »
38, avenue du Général Leclerc à OZOIR-LA-FERRIERE (77330)
Ouvert au public jusqu'à 17h30 et le samedi matin
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 001 896 8
36. Le site « Mouroux »
10, avenue de Paris à MOUROUX (77120)
Ouvert au public jusqu'à 15h30 et le samedi matin
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 001 917 2
37. Le site « Villeparisis »
8, rue Jean Jaurès à VILLEPARISIS (77270)
Ouvert au public jusqu'à 15h30 et le samedi matin
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 001 947 9
38. Le site « Mitry-Mory »
9-13, avenue Jean-Baptiste Clément angle avenue de Londres à MITRY-MORY (77290)
Ouvert au public jusqu'à 17h30 et le samedi matin
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 001 946 1

39. Le site « Fontenay-Tresigny »
24, rue Bertaux à FONTENAY-TRESIGNY (77610)
Ouvert au public jusqu'à 15h30 et le samedi matin
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 001 975 0
40. Le site « Provins »
9, rue Hugues Le Grand à PROVINS (77160)
Ouvert au public jusqu'à 17h00 et le samedi matin
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 001 994 1
41. Le site « Bondy »
136, rue Roger Salengro à BONDY (93140)
Ouvert au public jusqu'à 17h00 et le samedi matin
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 492 2
42. Le site « Bondy 2 »
41 bis, rue Auguste Pollissard à BONDY (93140)
Ouvert au public jusqu'à 17h00 et le samedi matin
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 493 0
43. Le site « Villepinte »
182, boulevard Robert Ballanger à VILLEPINTE (93420)
Ouvert au public jusqu'à 15h30 et le samedi matin
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 494 8
44. Le site « Le-Pré-Saint-Gervais »
41, rue André Joineau à LE-PRE-SAINT-GERVAIS (93310)
Ouvert au public jusqu'à 14h30 et le samedi matin
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 495 5
45. Le site « Bussy-Saint-Georges »
1, place Fulgence Bienvenue à BUSSY-SAINT-GEORGES (77600)
Ouvert au public jusqu'à 15h30 et le samedi matin
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 002 045 1
46. Le site « Le-Blanc-Mesnil »
189, avenue Pasteur à LE-BLANC-MESNIL (93150)
Ouvert au public jusqu'à 15h30 et le samedi matin
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 435 1
47. Le site « Villeparisis »
184, avenue du Général de Gaulle à VILLEPARISIS (77270)
Ouvert au public jusqu'à 13h30 et le samedi matin
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 001 871 1
48. Le site « Pierrefitte-sur-Seine »
9, rue de Paris à PIERREFITTE-SUR-SEINE (93380)
Ouvert au public jusqu'à 15h30 et le samedi matin
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 613 3

49. Le site « Sevrans »
8, rue Frédéric Joliot-Curie à SEVRAN (93270)
Ouvert au public jusqu'à 15h30 et le samedi matin
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 455 9
50. Le site « Epinay-sur-Seine »
34 bis, avenue du Commandant Bouchet à EPINAY-SUR-SEINE (93800)
Ouvert au public jusqu'à 15h00 et le samedi matin
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 555 6
51. Le site « Trocadéro »
10 rue Bellini à PARIS (75116)
Ouvert au public jusqu'à 15h30 et le samedi matin
Pratiquant les activités de biologie de la reproduction (spermiologie diagnostique)
N° FINESS ET en catégorie 611 : 75 004 846 4
52. Le site « Jourdan »,
108, Boulevard Jourdan à PARIS (75014)
Ouvert au public jusqu'à 14h00 et le samedi matin
Site pré et post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 75 004 935 5
53. Le site « Lourmel »
73 rue de Lourmel à PARIS (75015)
Ouvert au public jusqu'à 15h00 et le samedi matin
Site pré et post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 75 004 848 0
54. Le site « la Chapelle »
Bât. E2, ZAC Chapelle International, Rue Pierre Mauroy, à PARIS (75018)
Ouvert au public jusqu'à 14h00 et le samedi matin
Site pré et post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 035 3
55. Le site « Gabriel Péri »
7 Place Gabriel Péri à DUGNY (93440)
Ouvert au public jusqu'à 15h00 et le samedi matin
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 93 003 102 6
56. Le site « Victor Hugo »
187 avenue Victor Hugo à PARIS (75116)
Ouvert au public jusqu'à 15h00 et le samedi matin
Site pré et post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 906 5
57. Le site « Villemomble »
8 Grande Rue à VILLEMOMBLE (93250)
Ouvert au public jusqu'à 15h00 et le samedi matin
Site pré et post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 519 2
58. Le site « Navier »
24 rue Navier à PARIS (75011)
Ouvert au public jusqu'à 15h00
Site pré et post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 505 5

59. Le site « Montreuil »
12-16, Avenue de la Résistance à MONTREUIL (93100)
Ouvert au public jusqu'à 18h00 et le samedi matin
Site pré et post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 366 8
60. Le site « Voltaire »
105, Boulevard Voltaire à PARIS (75011)
Ouvert au public jusqu'à 17h00 et le samedi matin
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 75 006 161 6
61. Le site JEANNE D'ARC,
27, place Jeanne d'Arc à PARIS (75013)
Ouvert au public jusqu'à 17h00 et le samedi matin
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 040 3
62. Le site DIDEROT,
70, bd Diderot à PARIS (75013)
Ouvert au public jusqu'à 15h00 et le samedi matin
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 041 1
63. Le site LAFAYETTE,
75, rue Lafayette à PARIS (75009)
Ouvert au public jusqu'à 14h30 et le samedi matin
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 75 007 249 8

La liste des **soixante-six** biologistes médicaux, dont **soixante-quatre** biologistes médicaux associés parmi lesquels quatre biologistes sont coresponsables, est la suivante :

1. Monsieur Benoît CHASSAIN, pharmacien, biologiste coresponsable, Président
2. Madame Judith ZERAH, pharmacien, biologiste coresponsable
3. Monsieur Cyril PETITDIDIER, pharmacien, biologiste coresponsable
4. Madame Selma BOUKARI, pharmacien, biologiste coresponsable
5. Madame Sophie DENIS, pharmacien, biologiste médical
6. Madame Marine ANSELMO, médecin, biologiste médical
7. Madame Agnès DURAND, médecin, biologiste médical
8. Monsieur Philippe TALLOBRE, pharmacien, biologiste médical
9. Monsieur Kamal BENBOUJIDA, pharmacien, biologiste médical
10. Madame Rebecca URRESOLA, médecin, biologiste médical
11. Monsieur Julien RACCAH, médecin, biologiste médical
12. Madame Cécile FARGEAT, pharmacien, biologiste médical
13. Madame Anne-Marie NAJMARK, pharmacien, biologiste médical
14. Monsieur Adrien KO, médecin, biologiste médical
15. Monsieur Oussama SIDALI, médecin, biologiste médical
16. Madame Samia KOLIAI, pharmacien, biologiste médical
17. Monsieur Foudil BENAYAD, pharmacien, biologiste médical
18. Monsieur Philippe SERVE, pharmacien, biologiste médical
19. Madame Hélène LEBARS RANDOING, médecin, biologiste médical
20. Madame Miehalá ARDELEANU, médecin, biologiste médical

21. Madame Farah SAYADI, pharmacien, biologiste médical
22. Madame Fayçal BENBAKHTI, pharmacien, biologiste médical
23. Madame Eliane BENVENISTE, pharmacien, biologiste médical
24. Monsieur Bogdan CRACIUNESCU, médecin, biologiste médical
25. Madame Gratiela GEORGESCU, médecin, biologiste médical
26. Monsieur Jacques DAROLLES, médecin, biologiste médical
27. Monsieur Mouloud ANNOU, médecin, biologiste médical
28. Monsieur Firas IBRAHIM, pharmacien, biologiste médical
29. Monsieur Alain DALLEAC, médecin, biologiste médical
30. Madame Emma RAPOPORT, pharmacien, biologiste médical
31. Madame Kamila CHRAIBI, pharmacien, biologiste médical
32. Madame Stéphanie ASSOULINE-ZAGOURY, pharmacien, biologiste médical
33. Madame Elise RENAULT, pharmacien, biologiste médical
34. Madame Rhéa KHOURY, pharmacien, biologiste médical
35. Monsieur Franck PATIN, pharmacien, biologiste médical
36. Monsieur Blaise NGOUO, pharmacien, biologiste médical
37. Monsieur Stéphane SERERO, médecin, biologiste médical, à raison de 4 jours par semaine,
38. Madame Sarah CHEKROUNE, pharmacien, biologiste médical
39. Monsieur Jean CARRIERE, médecin, biologiste médical
40. Monsieur Bruno GHERON, pharmacien, biologiste médical
41. Monsieur Éric NATAF, médecin, biologiste médical
42. Madame Oshra HADDAD, pharmacien, biologiste médical
43. Madame Yamina BELAYACHI, médecin, biologiste médical
44. Madame Dalila HAI, médecin, biologiste médical
45. Monsieur Edgar BENVENISTE, médecin, biologiste médical
46. Madame Karine WETTERWALD JEANNISSON, médecin, biologiste, médical,
47. Madame Catherine BENICHOU-MOATTI, pharmacien, biologiste médical,
48. Monsieur Issa KALIDI, médecin, biologiste médical, à raison de 4 jours par semaine,
49. Monsieur Jean-François BEZOT, pharmacien, biologiste médical, à raison de 5 vacations par semaine
50. Madame Eliane PEIFFERT née MAQUARRE, médecin, biologiste médical,
51. Madame Claire VISSEAUX, pharmacien, biologiste médical
52. Monsieur Antoine ROBERT, médecin, biologiste médical
53. Madame Elodie KERDELHUE, pharmacien, biologiste médical
54. Madame Eya HAMDY, pharmacien, biologiste médical, à raison de 8,5 vacations par semaine
55. Monsieur Mohamed Riadh BEN JDIDIA, médecin, biologiste médical
56. Monsieur Samir Marc CONSTANTINI, médecin, biologiste médical associé, à raison de 5 vacations par semaine
57. Monsieur Aymen AYACHI, pharmacien, biologiste médical
58. **Monsieur Igal CASSUTO, pharmacien, biologiste médical**
59. **Madame Camille PONCE, médecin, biologiste médical**
60. Madame Delphine ALBOU, pharmacien, biologiste médical, salariée associée
61. Madame Laurence GRANDVOINET, pharmacien, biologiste médical salariée associée, à raison de 8 vacations par semaine
62. Madame Marika SERVANT, pharmacien, biologiste médical salariée associée
63. Monsieur Rémy NARWA, médecin, biologiste médical salarié associé
64. **Madame Sophie MATHIEU, médecin, biologiste médical salariée associée, exerçant à mi-temps**

65. Madame Laurence GOMEZ, pharmacien, biologiste médical salariée
 66. Monsieur Pierre COSTELLE, pharmacien, biologiste médical salarié

La répartition du capital social de la SELAS « CERBALLIANCE PARIS ET IDF EST » est la suivante :

Associés	Nombre d'actions	Détention du capital en %	Droits de vote	Droits de vote en %
Adrien KO	1	0,01%	106	0,75%
Agnès DURAND	1	0,01%	106	0,75%
Alain DALLEAC	1	0,01%	106	0,75%
Anne-Marie NAJMARK	1	0,01%	106	0,75%
Blaise NGOUO	1	0,01%	106	0,75%
Benoît CHASSAIN	4	0,06%	424	3,00%
Bogdan CRACIUNESCU	1	0,01%	106	0,75%
Cécile FARGEAT	1	0,01%	106	0,75%
Cyril PETITDIDIER	1	0,01%	106	0,75%
Eliane BENVENISTE	1	0,01%	106	0,75%
Elise RENAULT	1	0,01%	106	0,75%
Emma RAPOPORT	1	0,01%	106	0,75%
Farah SAYADI	1	0,01%	106	0,75%
Fayçal BENBAKHTI	1	0,01%	106	0,75%
Firas IBRAHIM	1	0,01%	106	0,75%
Foudil BENAYAD	1	0,01%	106	0,75%
Franck PATIN	1	0,01%	106	0,75%
Gratiela GEORGESCU	1	0,01%	106	0,75%
Hélène LEBARS RANDOING	1	0,01%	106	0,75%
Issa KALIDI	1	0,01%	106	0,75%
Jacques DAROLLES	1	0,01%	106	0,75%
Jean CARRIERE	1	0,01%	106	0,75%
Judith ZERAH	1	0,01%	106	0,75%
Julien RACCAH	1	0,01%	106	0,75%
Kamal BENBOUJIDA	1	0,01%	106	0,75%
Kamila CHRAIBI	1	0,01%	106	0,75%
Marine ANSELMO	1	0,01%	106	0,75%
Miaheala ARDELEANU	1	0,01%	106	0,75%
Mouloud ANNOU	1	0,01%	106	0,75%
Oussama SIDALI	1	0,01%	106	0,75%
Philippe SERVE	1	0,01%	106	0,75%
Philippe TALLOBRE	1	0,01%	106	0,75%
Rebecca URRESOLA	1	0,01%	106	0,75%

Rh�a KHOURY	1	0,01%	106	0,75%
Samia KOLIAI	1	0,01%	106	0,75%
Sarah CHEKROUNE	1	0,01%	106	0,75%
Selma BOUKARI	1	0,01%	106	0,75%
Sophie DENIS	1	0,01%	106	0,75%
Sophie MATHIEU	1	0,01%	106	0,75%
St�phane SERERO	1	0,01%	106	0,75%
St�phanie ASSOULINE-ZAGOURY	1	0,01%	106	0,75%
Bruno GHERON	1	0,01%	106	0,75%
�ric NATAF	1	0,01%	106	0,75%
Oshra HADDAD	1	0,01%	106	0,75%
Yamina BELAYACHI	1	0,01%	106	0,75%
Dalila HAI	1	0,01%	106	0,75%
Edgar BENVENISTE	1	0,01%	106	0,75%
Karine WETTERWALD JEANNISSON	1	0,01%	106	0,75%
Catherine BENICHOUE-MOATTI	1	0,01%	106	0,75%
Delphine ALBOU	1	0,01%	106	0,75%
Jean-Fran�ois BEZOT	1	0,01%	106	0,75%
Eliane PEIFFERT	1	0,01%	106	0,75%
Antoine ROBERT	1	0,01%	106	0,75%
Claire VISSEAU	1	0,01%	106	0,75%
Elodie KERDELHUE	1	0,01%	106	0,75%
Eya HAMDY	1	0,01%	106	0,75%
Mohamed Riadh BEN JDIDIA	1	0,01%	106	0,75%
Laurence GRANDVOINET	1	0,01%	106	0,75%
Marika SERVANT	1	0,01%	106	0,75%
R�my NARWA	1	0,01%	106	0,75%
Samir Marc CONSTANTINI	1	0,01%	106	0,75%
Aymen AYACHI	1	0,01%	106	0,75%
Igal CASSUTO	1	0,01%	106	0,75%
Camille PONCE	1	0,01%	106	0,75%
Sous-total Associ�s Professionnels Internes	68	0,97%	7 214	51,00%
Ecatarina ENACHE	1	0,01%	1	0,01%
Sylvie BLOCH	1	0,01%	1	0,01%
Sous-total Associ�s Professionnels Externes – Personnes physiques	2	0,02%	2	0,76%
SELAFA CERBA	6 679	95,43%	6 679	47,22%
SELAS CERBALLIANCE IDF OUEST	177	2,53%	177	1,25%
SELAS CERBALLIANCE RH�NE ALPES	73	1,04%	73	0,52%

Sous-total Associés Professionnels Externes – Personnes morales	6 931	99,01%	6 931	48,99%
TOTAL	6 999	100,00%	14 145	100,00%

ARTICLE 2° : L'acte de déclaration n° DOS 2026/1466 du 27 mars 2026 portant modification du fonctionnement du laboratoire de biologie médicale « CERBALLIANCE PARIS ET IDF EST » est abrogé, à compter de la réalisation effective des opérations susvisées.

ARTICLE 3° : Un recours contentieux contre le présent acte de déclaration peut être formé auprès du tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de sa notification pour les intéressés ou de sa publication pour les tiers.

ARTICLE 4° : Le Directeur du pôle Efficience de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France est chargé de l'exécution du présent acte qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Saint-Denis, le 14 septembre 2026

Pour le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
d'Ile-de-France

Par délégation,
La responsable adjointe du Pôle Efficience

signé

Laure-Anne SCHERRER

Agence Régionale de Santé

IDF-2026-09-15-00019

Acte de déclaration n° DOS - 2026/2441 portant
fonctionnement du laboratoire de biologie
médicale « Ouilab - BIOSMOSE IDF » sis 31, rue
Saint-Denis à COLOMBES (92700)

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

Acte de déclaration n° DOS – 2026/2441

**portant fonctionnement du laboratoire de biologie médicale
« Ouilab – BIOSMOSE IDF » sis 31, rue Saint-Denis à COLOMBES (92700)**

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

- VU** Le code de la santé publique et notamment le livre II de la sixième partie ;
- VU** La loi n° 2013-442 du 30 mai 2013 portant réforme de la biologie médicale et ratifiant l'ordonnance n° 2010-49 du 13 janvier 2010 relative à la biologie médicale ;
- VU** Le décret n° 2016-46 du 26 janvier 2016 relatif à la biologie médicale ;
- VU** Le décret n°2016-44 du 26 janvier 2016 relatif aux sociétés exploitant un laboratoire de biologie médicale privé et aux sociétés de participation financières de profession libérale de biologistes médicaux ;
- VU** L'ordonnance n° 2023-77 du 8 février 2023 relative à l'exercice en société des professions libérales réglementées ;
- VU** Le décret du 10 avril 2024 portant nomination de Monsieur Denis ROBIN, Directeur général de l'Agence Régionale de santé d'Ile-de-France, à compter du 29 avril 2024 ;
- VU** L'arrêté n° DS-2024/0034 du 29 avril 2024 portant délégation de signature du Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France à Monsieur Arnaud CORVAISIER, Directeur de l'offre de soins, et à différents collaborateurs ;
- VU** L'acte de déclaration n° DOS 2026/1810 du 7 mai 2026, portant fonctionnement du laboratoire de biologie médicale multisites « Ouilab – BIOSMOSE IDF » sis, 31, rue Saint-Denis à COLOMBES (92700) ;

CONSIDERANT Les demandes reçues en date du 13 mai et du 15 juillet 2026, et complétées définitivement le 25 août 2026, adressées par le cabinet d'avocats « ADVEN », conseil juridique mandaté par les représentants légaux du laboratoire de biologie médicale multisites « Ouilab – BIOSMOSE IDF » sis, 31, rue Saint-Denis à COLOMBES (92700), afin de prendre en compte :

- La cessation des fonctions de biologiste médical associée de Madame Caroline ROUZAUD, pharmacienne biologiste, à effet au 31 juillet 2026, et la cession de 35 actions de préférence de catégorie A et de 11 actions de préférence de catégorie B, au profit de la SELAS « Ouilab – ESPACEBIO » ;
- La cessation des fonctions de biologiste médical associé de Monsieur Eric ROUZAUD, médecin biologiste, à effet au 30 juin 2026, et la cession de 35 actions de préférence de catégorie A et de 11 actions de préférence de catégorie B, au profit de la SELAS « Ouilab – ESPACEBIO » ;
- L'intégration de Monsieur Mehdi BENKIRANE, médecin, en qualité de biologiste médical associé au sein de la SELAS « Ouilab – BIOSMOSE IDF » à compter du 1^{er} août 2026, au moyen de la cession d'une action de préférence de catégorie A détenue par la SELAS « Ouilab – ESPACEBIO » à son profit ;
- La fermeture du site pré et post analytique sis 14, rue du Général Leclerc à BOUGIVAL (78380), et l'ouverture du site pré et post analytique sis 48, rue de l'Alma à ASNIERES SUR SEINE (92600), à compter du 1^{er} septembre 2026 ;

- La fermeture du site pré et post analytique sis 3, rue Hervet à RUEIL-MALMAISON (92500), et l'ouverture du site pré et post analytique sis Place Lucie Aubrac à BAGNEUX (92220), à compter du 1^{er} novembre 2026 ;

CONSIDERANT Le procès-verbal des délibérations de l'assemblée générale de la société « Ouilab – BIOSMOSE IDF », en date du 10 juillet 2026, portant acte de :

- La cessation des fonctions de biologiste médical associée de Madame Caroline ROUZAUD, pharmacienne biologiste, à effet au 31 juillet 2026, et la cession de 35 actions de préférence de catégorie A et de 11 actions de préférence de catégorie B, au profit de la SELAS « Ouilab – ESPACEBIO » ;
- La cessation des fonctions de biologiste médical associé de Monsieur Eric ROUZAUD, médecin biologiste, à effet au 30 juin 2026, et la cession de 35 actions de préférence de catégorie A et de 11 actions de préférence de catégorie B, au profit de la SELAS « Ouilab – ESPACEBIO » ;
- L'intégration de Monsieur Mehdi BENKIRANE, médecin, en qualité de biologiste médical associé au sein de la SELAS « Ouilab – BIOSMOSE IDF » à compter du 1^{er} août 2026, au moyen de la cession d'une action de préférence de catégorie A détenue par la SELAS « Ouilab – ESPACEBIO » à son profit ;
- La fermeture du site pré et post analytique sis 14, rue du Général Leclerc à BOUGIVAL (78380), et l'ouverture du site pré et post analytique sis 48, rue de l'Alma à ASNIERES SUR SEINE (92600), à compter du 1^{er} septembre 2026 ;
- La fermeture du site pré et post analytique sis 3, rue Hervet à RUEIL-MALMAISON (92500), et l'ouverture du site pré et post analytique sis Place Lucie Aubrac à BAGNEUX (92220), à compter du 1^{er} novembre 2026 ;

CONSIDERANT L'ordre de mouvement de cession de 11 actions de préférence de catégorie B et 35 actions de préférence de catégorie A appartenant à Madame Caroline ROUZAUD, au profit de la société « Ouilab – ESPACEBIO » ;

CONSIDERANT La copie de l'ordre de mouvement de 11 actions de préférence de catégorie B et 35 actions de préférence de catégorie A appartenant à Monsieur Eric ROUZAUD, au profit de la société « Ouilab – ESPACEBIO » ;

CONSIDERANT Les documents relatifs à l'intégration de Monsieur Mehdi BENKIRANE :

- La copie de la convention d'exercice libéral conclue avec la SELAS « Ouilab – BIOSMOSE IDF », en date du 31 juillet 2026, à compter du 1^{er} août 2026 ;
- La copie de l'ordre de mouvement d'une action de préférence de catégorie A appartenant à la société « Ouilab – ESPACEBIO » à son profit, en date du 1^{er} août 2026 ;
- Les copies du diplôme de Docteur en médecine et du diplôme d'études spécialisées de biologie médicale qui lui ont été accordés ;

CONSIDERANT Les documents relatifs au site sis 48, rue de l'Alma à ASNIERES SUR SEINE (92600) :

- La copie du contrat de bail commercial conclue entre la société « SHOP ALBERTO » (le bailleur), et la SELAS « Ouilab – BIOSMOSE IDF » (le preneur), en date du 9 février 2026, à compter du 1^{er} février 2026 ;
- Les plans des locaux du site dans leur version du 2 juin 2026, ainsi que les éléments relatifs à la signalétique extérieure du site respectant les conditions prévues au dernier alinéa de l'article R6222-3 du Code de la santé publique ;

CONSIDERANT Les documents relatifs au site sis Place Lucie Aubrac à BAGNEUX (92220) :

- La copie du contrat de bail commercial conclue entre la société « SHOP ALBERTO » (le bailleur), et la SELAS « Ouilab – BIOSMOSE IDF » (le preneur), en date du 9 février 2026, à compter du 1^{er} février 2026 ;

- Les plans des locaux du site dans leur version du 3 juillet 2026, ainsi que les éléments relatifs à la signalétique extérieure du site respectant les conditions prévues au dernier alinéa de l'article R6222-3 du Code de la santé publique ;

CONSIDERANT L'extrait Kbis de la société « Ouilab – BIOSMOSE IDF », mis à jour en date du 6 mars 2026 ;

CONSIDERANT L'attestation d'accréditation du laboratoire de biologie médicale « Ouilab – BIOSMOSE IDF » n° 8-3738 rév. 12 délivrée par le COFRAC, ayant pour date de prise d'effet le 8 janvier 2026 et pour date de fin de validité le 31 janvier 2030 ;

PREND ACTE DE LA DECLARATION :

ARTICLE 1^{er} : Le laboratoire de biologie médicale « Ouilab – BIOSMOSE IDF », dont le siège social sis 31 rue Saint-Denis à Colombes (92700), codirigé par Monsieur Jean-Charles QUINCAMPOIX, Monsieur David STOLAR et Monsieur Julien NGUYEN, exploité par la société d'exercice libéral par actions simplifiée « Ouilab – BIOSMOSE IDF » sise à la même adresse, enregistrée dans le fichier FINESS sous le n° EJ 92 002 801 6, fonctionne sur les vingt-trois sites listés ci-dessous :

1. Le site principal et siège social
31 rue Saint Denis à COLOMBES (92700) ;
Ouvert au public jusqu'à 17 heures 30 et le samedi matin
Site pré-post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 92 002 802 4
2. Le site Félix Faure
51 rue Félix Faure à COLOMBES (92700)
Ouvert au public jusqu'à 14 heures et le samedi matin
Site pré-post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 92 002 805 7
3. Le site Courbevoie
103 rue Armand Silvestre à COURBEVOIE (92400)
Ouvert au public jusqu'à 14 heures et le samedi matin
Site pré-post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 92 002 803 2
4. Le site Bois-Colombes
6 rue Mertens à BOIS-COLOMBES (92270)
Ouvert au public jusqu'à 14 heures et le samedi matin
Site pré-post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 92 002 806 5
5. Le site Levallois-Perret
57 rue du Président Wilson à LEVALLOIS-PERRET (92300)
Ouvert au public jusqu'à 17 heures 30 et le samedi matin
Site pré-post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 92 002 804 0
6. Le site Maurepas
27, rue Maurepas à RUEIL-MALMAISON (92500)
Ouvert au public jusqu'à 18 heures et le samedi matin
Site pré et post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 92 002 832 1
7. Le site Carillon
18, avenue du Général Sarraill à CHATOU (78400)
Ouvert au public jusqu'à 14 heures et le samedi matin
Site pré et post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 221 6

8. Le site Saint Symphorien
4, place Saint-Symphorien à VERSAILLES (78000)
Ouvert au public jusqu'à 18 heures et le samedi matin
Site pré et post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 222 4
9. Le site du Clos Bertin
12, boulevard Maurice Berteaux à FRANCONVILLE (95130)
Ouvert au public jusqu'à 18 heures et le samedi matin
Site pré-post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 95 003 329 0
10. Le site de Magnanville
34 rue de l'Ouest à MAGNANVILLE (78200)
Ouvert au public jusqu'à 18 heures et le samedi matin
Site pré et post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 238 0
11. Le site du Clos Hardy
2 rue du Clos du Hardy à MANTES-LA-VILLE (78711)
Ouvert au public jusqu'à 14 heures et le samedi matin
Site pré-post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 239 8
12. Le site le Mail (Vélizy)
9 avenue du Général de Gaulle à VELIZY-VILLACOUBLAY (78140)
Ouvert au public jusqu'à 18 heures et le samedi matin
Site pré-post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 242 2
13. **Le site Hervet jusqu'au 31 octobre 2026**
3, rue Hervet à RUEIL-MALMAISON (92500)
Ouvert au public jusqu'à 13 heures et fermé le samedi
Site pré et post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 92 002 865 1

Le site Bagneux Gare à compter du 1^{er} novembre 2026
Place Lucie Aubrac à BAGNEUX (92220)
Ouvert au public jusqu'à 13 heures et le samedi matin
Site pré et post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 92 002 865 1
14. Le site Eaubonne
113 rue du Général Leclerc à EAUBONNE (95600)
Ouvert au public jusqu'à 18 heures et le samedi matin
Site pré et post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 95 003 125 2
15. Le site du Plessis Bouchard
80 Chaussée Jules César à LE PLESSIS BOUCHARD (95130)
Ouvert au public jusqu'à 13 heures et le samedi matin
Site pré et post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 95 001 767 3
16. Le site Sannois
23 boulevard Charles de Gaulle à SANNOIS (95110)
Ouvert au public jusqu'à 13 heures et le samedi matin
Site pré et post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 95 001 769 9
17. **Le site de Bougival Drionne jusqu'au 30 septembre 2026**
14 rue du Général Leclerc à BOUGIVAL (78380)

Ouvert au public jusqu'à 12 heures 30 et fermé le samedi
Site pré et post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 240 6

Le site Asnières Alma à compter du 1^{er} octobre 2026
48 rue de l'Alma à ASNIERES SUR SEINE (92600)
Ouvert au public jusqu'à 12 heures 30 et fermé le samedi
Site pré et post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 240 6

18. Le site Platanes
2 Avenue des Platanes à SAINT-NOM-LA-BRETECHE (78860)
Ouvert au public jusqu'à 14 heures et le samedi matin
Site pré et post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 391 7
19. Le site Le Clos Vélizy
70 Place de Louvois à VELIZY-VILLACOUBLAY (78140)
Ouvert au public jusqu'à 13 heures et fermé le samedi
Site pré et post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 241 4
20. Le site Bonnières-sur-Seine
27-29, Avenue de la République à BONNIERES SUR SEINE (78270)
Ouvert au public jusqu'à 14 heures et le samedi matin
Site pré et post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 471 7
21. Le site Arsenal
ZAC de l'Arsenal, 61, Rue des Bons Raisins à RUEIL-MALMAISON (92500)
Ouvert au public jusqu'à 14 heures et le samedi matin
Site pré et post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 92 004 427 8
22. Le site Nanterre
16, Rue des Peupliers à NANTERRE (92000)
Ouvert au public jusqu'à 19 heures et le samedi jusqu'à 15h30
Pratiquant les activités de biochimie (biochimie générale et spécialisée), d'immunologie-hématologie (allergie, hématocytologie, hémostase, immuno-hématologie, auto-immunité) et de microbiologie générale (bactériologie, parasitologie-mycologie, sérologie infectieuse, virologie)
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 92 004 430 2
23. Le site Colombes Arc Sportif
ZAC de l'Arc Sportif, 151 boulevard de Valmy à COLOMBES (92700)
Ouvert au public jusqu'à 18 heures et le samedi matin
Site pré et post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 92 004 518 4

La liste des vingt-cinq biologistes médicaux associés exerçant au sein du laboratoire de biologie médicale, dont trois biologistes coresponsables, est la suivante :

1. Monsieur Jean-Charles QUINCAMPOIX, pharmacien biologiste co-responsable, Président
2. Monsieur David STOLAR, pharmacien biologiste, co-responsable,
3. Monsieur Julien NGUYEN, pharmacien biologiste, co-responsable, exerçant à temps partiel à raison de 4 jours par semaine,
4. Monsieur Jean-Luc FRANÇAIS, pharmacien biologiste, associé,
5. Monsieur Pascal RASMY, pharmacien biologiste, associé,

6. Madame Caroline FIOCCONI, pharmacienne biologiste, associée,
7. Madame Claudine QUERCIA, médecin biologiste, associée, à mi-temps soit 2,5 jours par semaine,
8. Madame Juliette COULAND, médecin biologiste médical, associée,
9. Madame Violaine PAIN, pharmacienne, biologiste médical, associée, à temps partiel à raison de 4,25 jours par semaine,
10. Monsieur Frédéric THIEBAUT, pharmacien, biologiste médical associé, à mi-temps soit 2,5 jours par semaine,
11. Madame Virginie METRAL, pharmacienne, biologiste médical associée, à temps partiel à raison de 4 jours par semaine,
12. Madame Françoise GRAVE-MAILLES, pharmacienne, biologiste médical associée, à temps partiel à raison de 4 jours par semaine,
13. Madame Cécile DE CARVALHO, médecin, biologiste médical associée,
14. Monsieur Jacky MOORE, pharmacien, biologiste médical associé,
15. Madame Sylvie GOENNER, pharmacienne, biologiste médical associée,
16. Madame Emmanuelle THOMAS, pharmacienne, biologiste médical associée,
17. Madame Candice-Mélisande PHELIPPEAU, pharmacienne, biologiste médical associée, à temps partiel à raison de 3 jours par semaine,
18. Monsieur David FISCHÉLIS, pharmacien, biologiste médical associé,
19. Monsieur Philippe AMOYEL, pharmacien, biologiste médical associé, à mi-temps,
20. Madame Béatrice TERRASSE, pharmacienne, biologiste médical associée,
21. Madame Ecaterina-Mariana ENACHE, médecin, biologiste médical associée, à temps partiel à raison de 4,5 jours par semaine,
22. Monsieur Antoine BRUSTEL, pharmacien, biologiste médical associé, à temps partiel à raison de 4,5 jours par semaine,
23. Monsieur Jamal ALFAISAL, pharmacien, biologiste médical associé, à temps partiel à raison de 4,5 jours par semaine,
24. **Monsieur Mehdi BENKIRANE, médecin, biologiste médical associé, à temps partiel à raison de 4,5 jours par semaine,**

La répartition du capital social de la SELAS « Ouilab – BIOSMOSE IDF » et des droits de vote est la suivante :

Associés	Actions de préférence A	Actions de préférence B	Capital et droits de vote en %
Claudine QUERCIA	1	0	0,000%
Caroline FIOCCONI	5 708	1	0,969%
Jean-Luc FRANCAIS	22 241	0	3,775%
David STOLAR	21 740	3 739	4,325%
Pascal RASMY	23 144	1 310	3,760%
Juliette COULAND	1	0	0,000%
Violaine PAIN	1	0	0,000%
Frédéric THIEBAUT	2 303	0	0,391%
Julien NGUYEN	55 074	0	9,348%
Jean-Charles QUINCAMPOIX	58 475	0	9,925%
Virginie METRAL	2 303	0	0,391%
Françoise GRAVE-MAILLES	2 303	0	0,391%
Cécile de CARVALHO	35	11	0,008%

Emmanuelle THOMAS	35	11	0,008%
Jacky MOORE	35	11	0,008%
Sylvie GOENNER	35	11	0,008%
Candice-Mélisande PHELIPPEAU	11	0	0,002%
SPFPL BIO-POLE, associé unique, Monsieur Jean-Charles QUINCAMPOIX	32 173	9 968	7,153%
SPFPL 3K, associé unique, Monsieur Julien NGUYEN	43 203	11 940	9,360%
David FISCHELIS	1	0	0,000%
Philippe AMOYEL	1	0	0,000%
Béatrice TERRASSE	1	0	0,000%
Ecaterina-Mariana ENACHE	1	0	0,000%
Antoine BRUSTEL	1	0	0,000%
Jamal ALFAISAL	1	0	0,000%
Mehdi BENKIRANE	1	0	0,000%
Sous-total Associés Professionnels Internes	268 828	27 002	50,214%
SELAS « LBM Ouilab-ESPACEBIO »	160 633	116 521	47,043%
Sous-total Associés Professionnels Externes	160 633	116 521	47,043%
SASU FIOCCO (détenue par Mme Caroline FIOCCONI)	12 399	3 759	2,743%
Sous-total Tiers Porteur	12 399	3 759	2,743%
TOTAL	441 860	147 282	100,00%
	589 142		

ARTICLE 2° : L'acte de déclaration n° 2026/1810 du 7 mai 2026, portant fonctionnement du laboratoire de biologie médicale multi sites « Ouilab – BIOSMOSE IDF » est abrogé, à compter de la réalisation effective des opérations susvisées.

ARTICLE 3° : Un recours contentieux contre le présent acte peut être formé auprès du Tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de sa notification pour les intéressés ou de sa publication pour les tiers.

ARTICLE 4° : Le Directeur du pôle Efficience de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France est chargé de l'exécution du présent acte qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Saint-Denis, le 15 septembre 2026

Pour le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
d'Ile-de-France

Par délégation,
La responsable adjointe du Pôle Efficience

signé

Laure-Anne SCHERRER

Agence Régionale de Santé

IDF-2026-09-15-00014

Arrêté DOS 2026/2461 portant modification de
l'arrêté N°DOS 2026/2445 ayant autorisé
l'agrément d'un terrain de stage

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

ARRÊTÉ N°DOS 2026/2461

portant modification de l'arrêté N°DOS 2026/2445 ayant autorisé l'agrément d'un terrain de stage

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

- VU** le décret du 10 avril 2024 portant nomination de Monsieur Denis ROBIN, Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France, à compter du 29 avril 2024 ;
- VU** l'arrêté n° DS 034/2024 du 29 avril 2024, publié le 30 avril 2024, portant délégation de signature du Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France à Monsieur Arnaud CORVAISIER, Directeur de l'offre de soins et à plusieurs de ses collaborateurs ;
- VU** l'arrêté N° DOS 2026/2445 en date du 15 septembre 2026 ayant fixé la liste des terrains de stage et des praticiens agréés pour la formation des étudiants de troisième cycle des études médicales, odontologiques et pharmaceutiques au titre de la phase socle, de la phase d'approfondissement, de la phase de consolidation et au titre de l'ancien régime pour l'année universitaire 2026-2027 dans la subdivision Île-de-France ;
- VU** la demande en date du 15 septembre 2026 sollicitant la modification de l'arrêté N°DOS 2026/2445 ;

CONSIDÉRANT que l'article 1^{er} de l'arrêté N°DOS 2026/2445 en date du 15 septembre 2026 ayant autorisé l'agrément du service de néonatalogie de Pierre TISSIERES, au CHU Bicêtre (AP-HP), pour la phase socle de pédiatrie est entaché d'une erreur matérielle (qu'il convient de rectifier ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : l'article 1^{er} de l'arrêté N°DOS 2026/2445 du 15 septembre 2026 autorisant l'agrément du service de néonatalogie de Pierre TISSIERES, au CHU Bicêtre (AP-HP) est modifié comme suit,

Les termes :

Établissement	Service	Chef de service	DES - Phase	Echéance
CHU Bicêtre (AP-HP)	Néonatalogie	TISSIERES Pierre	Pédiatrie Phase socle	2027

sont remplacés par les termes :

Établissement	Service	Chef de service	DES - Phase	Echéance
CHU Bicêtre (AP-HP)	Unité Fonctionnelle de réanimation et médecine néonatale	CARRIERE Diane	Pédiatrie Phase socle	2027

Le reste sans changement.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Île-de-France.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours hiérarchique dans les deux mois qui suivent sa publication devant la Ministre du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles. Ce recours hiérarchique ne constitue pas un préalable obligatoire au recours contentieux qui peut être formé devant le tribunal administratif compétent dans les deux mois suivant sa publication au recueil des actes administratifs.

Fait à Saint-Denis, le 15 septembre 2026

Le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
Île-de-France

Par délégation
La Directrice du Pôle Ressources
Humaines en Santé

SIGNÉ

Laure WALLON

Agence Régionale de Santé

IDF-2026-09-15-00015

Arrêté DOS 2026/2462 Portant modification de l'arrêté initial N°DOS 2026/1839 fixant la liste des terrains de stage et des praticiens agréés pour la formation des étudiants de troisième cycle des études médicales, odontologiques et pharmaceutiques au titre de la phase socle, de la phase d'approfondissement, de la phase de consolidation et au titre de l'ancien régime pour l'année universitaire 2026-2027 dans la subdivision Île-de-France

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

ARRÊTÉ N°DOS 2026/2462

Portant modification de l'arrêté initial N°DOS 2026/1839 fixant la liste des terrains de stage et des praticiens agréés pour la formation des étudiants de troisième cycle des études médicales, odontologiques et pharmaceutiques au titre de la phase socle, de la phase d'approfondissement, de la phase de consolidation et au titre de l'ancien régime pour l'année universitaire 2026-2027 dans la subdivision Île-de-France

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

- VU** le code de la santé publique, notamment le titre III du livre 1 de la IV^{ème} partie ;
- VU** le code de l'éducation, notamment le titre III du livre VI de la III^{ème} partie (réglementaire) ;
- VU** le décret n° 2011-957 du 10 août 2011 relatif à la commission d'interrégion du troisième cycle long des études odontologiques et aux modalités d'agrément des stages ;
- VU** le décret n°2012-257 du 22 février 2012 relatif à la commission d'interrégion du troisième cycle des études spécialisées pharmaceutiques et de biologie médicale ;
- VU** le décret n° 2016-1597 du 25 novembre 2016 relatif à l'organisation du troisième cycle des études de médecine et modifiant le code de l'éducation ;
- VU** l'arrêté n° NOR : ESRS0826076A du 31 octobre 2008 modifié fixant la liste des diplômes d'études spécialisées de pharmacie ;
- VU** l'arrêté n° NOR : ETSH1103816A du 4 février 2011 modifié relatif à l'agrément, à l'organisation, au déroulement et à la validation des stages des étudiants en troisième cycle des études médicales ;
- VU** l'arrêté n° NOR : ESRS1108890A du 31 mars 2011 modifié fixant la liste des formations qualifiantes et la réglementation des études spécialisées en odontologie ;
- VU** l'arrêté n° NOR : ETSH1221561A du 23 avril 2012 modifié portant organisation pour le troisième cycle spécialisé des études pharmaceutiques et de biologie médicale de la répartition des postes, de l'affectation des internes et du déroulement des stages particuliers ;
- VU** l'arrêté n° ARS-DOS-2017/203 modifiant l'arrêté 2011-DOSMS/074 du 19 juillet 2013 du directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France fixant la composition de la commission chargée d'agréer les services, organismes ou laboratoires pour la formation pratique des études de troisième cycle de biologie médicale et de répartir les postes offerts aux choix ;
- VU** l'arrêté DOS-2016/488 du 22 décembre 2016 du directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France fixant la composition de la commission chargée d'agréer les services, organismes ou laboratoires pour la formation pratique de troisième cycle des études odontologiques et de répartir les postes offerts aux choix ;
- VU** l'arrêté n° NOR : MENS1708241A du 12 avril 2017 modifié portant organisation du troisième cycle des études de médecine ;

- VU** l'arrêté n° NOR : MENS1712264A du 21 avril 2017 modifié relatif aux connaissances, aux compétences et aux maquettes de formation des diplômés d'études spécialisées et fixant la liste de ces diplômes et des options et formations spécialisées transversales du troisième cycle des études de médecine ;
- VU** l'arrêté n° NOR : ESR1922344A du 4 octobre 2019 portant organisation du troisième cycle long des études pharmaceutiques ;
- VU** l'arrêté n° NOR: SSAH1935170A du 16 janvier 2020 modifié relatif au référentiel de mises en situation et aux étapes du parcours permettant au docteur junior d'acquérir progressivement une pratique professionnelle autonome pris en application de l'article R. 6153-1-2 du code de la santé publique ;
- VU** l'arrêté n° ARS -DOS- 2025/ 4807 du 23 décembre 2025 fixant la composition de la commission régionale chargée d'agréer les services, organismes ou laboratoires pour la formation en sciences pharmaceutiques spécialisées et de répartir les postes offerts aux choix semestriels des étudiants en troisième cycle des études pharmaceutiques ;
- VU** l'arrêté n° ARS -DOS-2025/ 4806 du 23 décembre 2025 fixant la composition des commissions d'évaluation des besoins de formation chargée de donner un avis au Directeur de l'Agence régionale de santé sur le nombre minimum de postes à ouvrir chaque semestre et de subdivision chargée d'agréer les stages pour la formation pratique des étudiants en troisième cycle des études médicales et la composition de la commission de subdivision chargée de répartir les stages agréés à proposer au choix des étudiants du troisième cycle des études médicales ;
- VU** l'arrêté n° ARS-DOS-2025/ 4808 23 décembre 2025 fixant la composition de la commission d'interrégion chargée d'agréer les stages pour la formation pratique des étudiants en troisième cycle long des études odontologiques et la composition de la commission d'interrégion chargée de répartir des postes offerts aux choix semestriels des étudiants en troisième cycle long des études odontologiques ;
- VU** l'arrêté N°DOS 2026/1839 fixant la liste des terrains de stage et des praticiens agréés pour la formation des étudiants de troisième cycle des études médicales, odontologiques et pharmaceutiques au titre de la phase socle, de la phase d'approfondissement, de la phase de consolidation et au titre de l'ancien régime pour l'année universitaire 2026-2027 dans la subdivision Île-de-France ;

ARRÊTE

- ARTICLE 1^{er} :** À la liste des praticiens de médecine générale Île-de-France agréés par phase pour la subdivision de Île-de-France au titre de la formation des étudiants de médecine générale de troisième cycle des études médicales pour l'année universitaire 2026-2027 sont ajoutés la liste des praticiens mentionnés en annexe 1.
La modification est apportée sur la plateforme DCI de l'Agence Régionale de Santé Île-de-France à l'adresse suivante : interne.sante-idf.fr/compte/msus/agrements
- ARTICLE 2 :** A la liste des terrains de stage d'Ile-de-France agréés pour la formation des étudiants de troisième cycle des études médicales, odontologiques et pharmaceutiques au titre de la phase de consolidation, au titre de l'ancien régime et de la phase d'approfondissement et au titre de la phase socle, pour l'année universitaire 2026-2027 est fixée par diplôme d'études spécialisées, formation spécialisée transversale et filière et peut être consultée sur la plateforme DCI de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France à l'adresse suivante : <https://internes.sante-idf.fr/agrements>

N° Dép.	Établissement	Service	Chef de Service	DES	Échéanc e
75	ARMAND TROUSSEAU (AP-HP)	PEDIATRIE GENERALE/AVAL URGENCES	LORROT MATHIE	FST INFECTIOLOGIE PEDIATRIQUE	2031
75	BICHAT CLAUDE BERNARD (AP-HP)	MALADIES INFECTIEUSES ET TROPIC. EQUIPE MOBILE	YAZDANPANAH YAZDAN	FST INFECTIOLOGIE PEDIATRIQUE	2031
75	GROUPE HOSP. PARIS SAINT- JOSEPH	MICROBIOLOGIE CLINIQUE	LE MONNIER ALBAN	FST INFECTIOLOGIE PEDIATRIQUE	2031
75	LARIBOISIERE FERNAND WIDAL (AP- HP)	MALADIES INFECTIEUSES	MOLINA JEAN-MICHEL	FST INFECTIOLOGIE PEDIATRIQUE	2031
75	NECKER ENFANTS MALADES (AP- HP)	PEDIATRIE GENERALE ET MALADIES INFECTIEUSES	TOUBIANA JULIE	FST INFECTIOLOGIE PEDIATRIQUE	2031
75	PITIE SALPETRIERE (AP-HP)	MALADIES INFECTIEUSES ET TROPICALES	VALERIE POURCHER	FST INFECTIOLOGIE PEDIATRIQUE	2031
75	SAINT- ANTOINE (AP- HP)	MALADIES INFECTIEUSES ET TROPICALES	LACOMBE KARINE	FST INFECTIOLOGIE PEDIATRIQUE	2031
75	SAINT-LOUIS (AP-HP)	SERVICE DES MALADIES INFECTIEUSES ET TROPICALES (création)	MOLINA JEAN-MICHEL	FST INFECTIOLOGIE PEDIATRIQUE	2031
94	CHI DE CRETEIL	PEDIATRIE GENERALE- PNEUMOLOGIE PEDIATRIQUE	EPAUD RALPH	FST INFECTIOLOGIE PEDIATRIQUE	2031

ARTICLE 3 :

Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Île-de-France.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'une saisine du Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France d'un recours gracieux dans un délai de deux mois à compter sa date de publication ;

Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours hiérarchique dans les deux mois qui suivent sa publication devant la Ministre du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles. Ce recours hiérarchique ne constitue pas un préalable obligatoire au recours contentieux qui peut être formé devant le tribunal administratif compétent dans les deux mois suivant sa publication au recueil des actes administratifs.

Fait à Saint-Denis, le 15 septembre 2026

Le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
Île-de-France

Par délégation
La Directrice du Pôle Ressources
Humaines en Santé

SIGNÉ

Laure WALLON

Annexe 1 : Listes des praticiens de médecine générale Île-de-France agréés par phase pour la subdivision de Île-de-France au titre de la formation des étudiants de médecine générale de troisième cycle des études médicales pour l'année universitaire 2026/2027 complétant la liste fixée à l'article 1^{er} de l'arrêté du n° DOS 2026/1839 du 11 juin 2026.

NOM	Prénom	Structure	Adresse	Code postal	Commune	Début d'agrément	Echéance	Phase
AHMED	Osmaan	CABINET SEUL	88 Avenue Du General De Gaulle	95290	ISLE ADAM	2026	2031	P1
AHOUANTO-CHASPOUL	Marie	CABINET DE SANTE	45, Rue Simard	75018	PARIS	2026	2031	P1-P2
ALEXANDER	Delphine	CABINET SEUL	42 boulevard thibaud de champagne	77600	BUSSY SAINT GEORGES	2026	2031	P1
ALLARD	Audrey	CABINET DE GROUPE	12 rue Desaix	75015	PARIS	2026	2031	P1
AMGHAR	Shaymaa	MSP	87 rue des Mourinoux	92600	ASNIERES SUR SEINE	2026	2031	P1
ANCEL	Agathe	CABINET SEUL	7 rue Bergère	75009	PARIS	2026	2031	P1
APOSTOL	Cristina-Elena	CABINET DE GROUPE	16 Ter Avenue de la République	78600	LE MESNIL LE ROI	2026	2031	P1
BASAIA-LEMAIRE	Anaïs	MSP	103 Rue Sadi Carnot	92170	VANVES	2026	2031	P1
BEAUJOUAN	Xavier	CABINET SEUL	21 avenue du Parc	77170	BRIE COMTE ROBERT	2026	2027	P1
BERCHERIE	Julie	MSP	75, Rue Marcadet	75018	PARIS	2026	2031	P2
BERGEROL	Véronique	MSP	30 rue de belfort	92400	COURBEVOIE	2026	2031	P1
BETTAN	Gaëlle	CABINET SEUL	97 Rue de Gragny	91380	CHILLY-MAZARIN	2026	2031	P1
BRUNETTI	Antoine	CABINET DE GROUPE	40 Av. Augustin Dumont	92240	MALAKOFF	2026	2031	P2
CABANNES	Auriane	MSP	7 rue du Débarcadère	93500	PANTIN	2026	2031	P1-P2
CERLES	Oliver	MSP	21 Quai Alphonse Le Gallo	92100	BOULOGNE BILLANCOURT	2026	2031	P1
COSTADURA-CHAMPTIAUX	Arianna	CABINET SEUL	177 Rue d'Alésia	75014	PARIS	2026	2031	P2
DE MONTALEMBERT	Philippine	MSP	21 Quai Alphonse Le Gallo	92100	BOULOGNE BILLANCOURT	2026	2031	P1
DIAKITE	Aïcha	CMS	2 Rue du Docteur Rouques	95870	BEZONS	2026	2031	P2
ETIENNE	Mélody	CABINET SEUL	7 bis rue Salvador Allende	92220	BAGNEUX	2026	2031	P1
GALOUZEAU DE VILLEPIN	Nathan	CABINET DE GROUPE	1 rue Oliviers de Serres	75015	PARIS	2026	2031	P1

GARNIER	Florence	PMI	PMI Antony-Sceaux Service des solidarités Territoriales Pôle social d'Antony 3 rue d'Olomouc	92160	ANTONY	2026	2031	P2
GUERS	Océane	PMI	PMI Antony-Sceaux Service des solidarités Territoriales Pôle social d'Antony 3 rue d'Olomouc	92160	ANTONY	2026	2031	P2
HO	Alexandre	CABINET DE GROUPE	59 Bd Camelinat	92230	GENNEVILLIERS	2026	2031	P1
LAOUARI	Maïssa	CABINET SEUL	2 ter rue Roger Salengro	95670	MARLY LA VILLE	2026	2031	P2
LUCENAY	Lucie	CABINET DE GROUPE	13 rue Jean Lurçat	95100	ARGENTEUIL	2026	2031	P1
MAZETIER	Tiffany	CABINET DE GROUPE	2 rue de Nancy	95240	CORMEILLES EN PARISIS	2026	2031	P2
MIKHAEL	Gabriel	CABINET DE GROUPE	2 rue Sadi Lecoïnte	75019	PARIS	2026	2031	P1
PELLEGRINI	Aline	CABINET DE GROUPE	59 Bd Camelinat	92230	GENNEVILLIERS	2026	2031	P1
RAVAT	Amandine	MSP	29 rue de l'Essonne	91000	EVRY	2026	2031	P2
SICSIC	Léa	CABINET DE GROUPE	2 Place d'Orion	92360	MEUDON LA FORET	2026	2031	P1
SOARES	Marlène	MSP	MSP Epinettes Grandes Carrières	75018	PARIS	2026	2031	P1
STELLA	Francesca	CABINET SEUL	14 rue Pasteur	92600	ASNIERES	2026	2031	P2
UY DURAND	Emilie	CABINET SEUL	18 Place du Chanoine Héroux	93330	NEUILLY SUR MARNE	2026	2031	P1
VERDOL	Wendie	CABINET DE GROUPE	59 Bd Camelinat	92230	GENNEVILLIERS	2026	2031	P1
BEN CHAABANE	Dorra	COLLEGE PASTEUR	24 Rue PASTEUR	91160	LONGJUMEAU	2026	2031	P2
CORTINOVIS	Sébastien	MSP PALAISEAU	28 Rue Victor HUGO	91120	PALAISEAU	2026	2031	DJ
DAROCZY	Virag	CABINET LIBERAL	26 Avenue DU 8 MAI 1945	91120	PALAISEAU	2026	2031	DJ
GRYSON	Margaux	CABINET LIBERAL	09 Rue De La Marne	91160	LONGJUMEAU	2026	2031	P1-P2
PECQUEUR	Raphaël	MSP CHEVALERET	03 Bis Rue Du Chevaleret	75013	PARIS	2026	2031	DJ
PERRIN	Noëlle	MEDECINE	Boulevard DE FRANCE-GEORGES POMPIDOU	91000	EVRY - COURCOURONNES	2026	2031	DJ
PHAM	Stéphanie	CABINET LIBERAL	12 Rue Lahire	75013	PARIS	2026	2031	P1-P2
POUMIER	Elise	MSP CHEVALERET	03 Bis Rue Du Chevaleret	75013	PARIS	2026	2031	DJ

DANNAOUI	Laura	MSP DU PARC	24, Rus Louise Michel	93600	AULNAY SOUS BOIS	2026	2031	P1
GHOULA	Hadjer	CABINET	7, Av Jacques Cartier	77600	Bussy Saint Georges	2026	2031	P1
GUYOT	Anne	MAISON DE SANTE	12, Rue Theuriet	75015	Paris	2026	2031	P1
HENRY	Baptiste	CENTRE MUNICIPAL DE PIERRE SEMARD	34, Rue Des Colibris	93700	DRANCY	2026	2031	P1
MILOUDI	Fathia	PÔLE OMNIS SANTÉ	266, AV DU 8 MAI	93330	NEUILLY SUR MARNE	2026	2031	P1
AMAZOUZ	Yacine	LIBERAL	2 rue Marceau	78800	HOUILLES	2026	2031	P1
BAES	Mathilde		14 rue de la grange Dîme	78440	PORCHEVILLE	2026	2031	P1
BOUKRIT	Mohamed		25 avenue de Poissy	78570	CHANTELOUP-LES-VIGNES	2026	2031	P1
BUSSCHERT	Mélanie	CABINET DE GROUPE	1 Côte Guépin	78790	SEPTEUIL	2026	2031	P1
DEBAYE DE LAVAL	Marie	MAISON MEDICALE	21 rue aux cannes	78480	VERNEUIL SUR SEINE	2026	2031	P1
DEROME LEBRET	Alice	CABINET DE GROUPE	12 Rue Carnot	92150	SURESNES	2026	2031	P1
FAURE	Camille		16 bis avenue de la république	92500	RUEIL	2026	2031	P1
			23 rue des 4 vents	92380	MALMAISON GARCHES			
JEAN	Nathalie	CABINET LIBERAL	5 Rue du 19 Mars	78260	ACHERES	2026	2031	P1
LECLERCQ	Nicolas	CABINET DE GROUPE	129 Boulevard René Descartes	78180	MONTIGNY LE BRETONNEUX	2026	2031	P1
MAYER	Julie	MSP	31 Avenue Jules Ferry	78370	LES CLAYES SOUS BOIS	2026	2031	P1
SFEIR	Alexandre	CABINET DE GROUPE	17 Rue Gérard Philipe	78190	TRAPPES	2026	2031	P1
WULLEMS	Florent	CABINET DE GROUPE	17 Rue Gérard Philipe	78190	TRAPPES	2026	2031	P1
RUIZ PALACIOS	Sara		40 Rue Gounod	92210	SAINT CLOUD	2026	2031	P1
ACHOUCHE	Chloé	CABINET DE GROUPE	14 rue Paul Lafargue	92800	PUTEAUX	2026	2031	P1
CAZAUBON	Emilie		14 rue Paul Lafargue	92800	PUTEAUX	2026	2031	P1
COSTADURA-CHAMPTIAUX	Arianna		177 Rue d'Alésia	75014	PARIS	2026	2031	P2
			47-83 Bd de l'Hôpital	75651				
DUBOIS ROUSSEL	Renan		1 rue Jeanne Planche	95150	TAVERNY	2026	2031	P1
DULAC	Lilian		5 rue Lucie Aubrac	91260	JUVISY SUR ORGE	2026	2031	P1-DJ
GELY	Florence		98 avenue du Général de Gaulle	77500	CHELLES	2026	2031	P1
GICQUEL	Anne-Solène	CMS	98 avenue du Général de Gaulle	77500	CHELLES	2026	2031	P1
GLACHANT	Violette		Cour du Marché Saint-Antoine	75012	PARIS	2026	2031	P2

GOBE-MARCELLI	Isabelle	CMP	39 Avenue de la République	75011	PARIS	2026	2031	P2
GUILLAUME	Wayne	CMP	25 rue Servan	75011	PARIS	2026	2031	P2
GUNTHER NADARADJANE	Sophie		44 Rue Charles Moureu	75013	PARIS	2026	2031	P1
HARBON	Alexandre	MAISON MEDICALE	4 allée du jumelage	77260	LA FERTE-SOUS-JOUARRE	2026	2031	P1-DJ
KUZUCU	David	CABINET DE GROUPE	609 avenue Anatole France	77190	DAMMARIE-LES-LYS	2026	2031	P1
LESENECHAL	Claire	CABINET DE GROUPE	11 Bis Avenue De Madrid	92200	NEUILLY-SUR-SEINE	2026	2031	P2
MAECHEL	Anne-sophie	PMI	14 Rue Cambacérès	75008	PARIS	2026	2031	P2
NGUYEN	Christiane	CMS	98 Avenue de Fontainebleau	77310	Saint-Fargeau-Ponthierry	2026	2031	P1
PERISSON	Margaux	CMS	98 Avenue Général de Gaulle	77500	Chelles	2026	2031	P1
PICOT	Sofian		16 rue Saint-Jean	75017	PARIS	2026	2031	P1
SAINT FELIX	Coraline	CABINET DE GROUPE	1 Rue Jeanne Planche	95150	TAVERNY	2026	2031	P1
SAINT-REMY	Nevin	MSP	8 bis route de St Leu	77240	Cesson	2026	2031	P1
SOLTANI	Kael		4 Rue De La Chine	75020	PARIS	2026	2031	P2
TAILLADE	Laurent	MAISON MEDICAL	106 Ave Emile Zola	75015	PARIS	2026	2031	P2
TRINDADE	Alexandra	LIBERAL	26 bis rue Aristide Briand	95240	CORMEILLES-EN-PARISIS	2026	2031	P1-P2
VIEILLE	Juliette	CMS	5 Rue Du Docteur Pesqué	93300	AUBERVILLIERS	2026	2031	P1
BUNEL	Christopher	MAISON DE SANTE	2 Rue Denis Papin	77140	NEMOURS	2026	2031	P1-P2
CAPELLI	Marine	CABINET DE GROUPE	1 rue de la Ferme	93460	GOURNAY-SUR-MARNE	2026	2031	P1-P2
JUSTAMENTE	Noe	MAISON DE SANTE	67 ter RUE PAUL BERT	94290	VILLENEUVE LE ROI	2026	2031	P1-P2
PIERARD	Jean-Marie	CABINET DE GROUPE	10 Avenue Du President Wilson	94456	LIMEIL-BREVANNES	2026	2031	P1-P2

Direction nationale d'Interventions domaniales
(DNID)

IDF-2026-09-08-00016

Décision portant désignation d'un commissaire
du gouvernement adjoint pour siéger auprès de
la Société d'aménagement foncier et
d'établissement rural d'Ile-de-France

DÉCISION

Le ministre de l'action et des comptes publics,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment son article R. 141-9 ;

Vu l'arrêté interministériel du 22 décembre 2016 portant agrément de la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural Île-de-France ;

DÉCIDE

Article 1^{er}. – M. Frédéric CURTELIN, inspecteur divisionnaire des finances publiques affecté à la direction nationale d'interventions domaniales, est nommé en qualité de commissaire du Gouvernement adjoint pour siéger auprès de la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural Île-de-France.

Article 2. – La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Île-de-France et affichée dans les locaux de la direction nationale d'interventions domaniales.

Article 3. – La Directrice générale des finances publiques est chargée de l'exécution de la présente décision.

Fait à Paris, le 8 Septembre 2026

Pour le Ministre et par délégation,


Didier PIERRON

Direction régionale des affaires culturelles
d'Ile-de-France

IDF-2026-09-10-00008

Arrêté préfectoral portant inscription au titre
des monuments historiques de l'hôtel Cardon,
situé 50 rue du Faubourg-Poissonnière à Paris (10e
arrondissement)



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
des affaires culturelles
d'Île-de-France**

Arrêté préfectoral n°

Portant inscription au titre des monuments historiques de l'hôtel Cardon,
situé 50 rue du Faubourg-Poissonnière à Paris (10e arrondissement)

Le préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris

Vu le code du patrimoine, livre VI, titres I et II ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret du 27 mai 2026 portant nomination du préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris - M. LECLERC (Georges-François) ;

Vu l'avis de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture en date du 9 décembre 2025 ;

Vu les autres pièces produites et jointes au dossier ;

Considérant que la conservation de l'hôtel Cardon présente, au point de vue de l'histoire et de l'art, un intérêt suffisant en raison de son ancienneté au sein du faubourg Poissonnière, ainsi que des dispositions et décors subsistants depuis le XVIII^e siècle, représentatifs des recherches en matière d'esthétique et de confort à la jonction des règnes de Louis XV et Louis XVI,

ARRÊTE

Article 1^{er} : Sont inscrits au titre des monuments historiques les façades et toitures de l'hôtel Cardon, comprenant son entrée latérale (les trois premières travées de l'aile nord), ainsi que les salons de plan circulaire situés au rez-de-chaussée et au premier étage, tel que délimité sur le plan annexé. L'hôtel est situé 50 rue du Faubourg-Poissonnière à Paris (10e arrondissement), sur la parcelle n°14, d'une contenance de 1 286 m², et figurant au cadastre section AS.

L'hôtel appartient à ses copropriétaires, ayant pour syndic et représentant responsable le Cabinet parisien d'administration de biens, 113 rue du Faubourg-Poissonnière à Paris (9e arrondissement). Le règlement initial de copropriété a été établi par acte passé le 30 juillet 1963 devant M^e Chardon, notaire à Paris, et publié le 10 octobre 1963 au bureau des hypothèques de Paris, volume 5017, numéro 7. L'appartement du rez-de-chaussée appartient à Madame Elisabeth Leseur par acte du 20 avril 2000 passé devant M^e Bailly, notaire à Paris. L'appartement du premier étage appartient à Messieurs Jean-Guilhem Lamberti et Stefano Faustini par acte passé le 3 juin 2021 devant M^e Desbois, notaire à Paris.

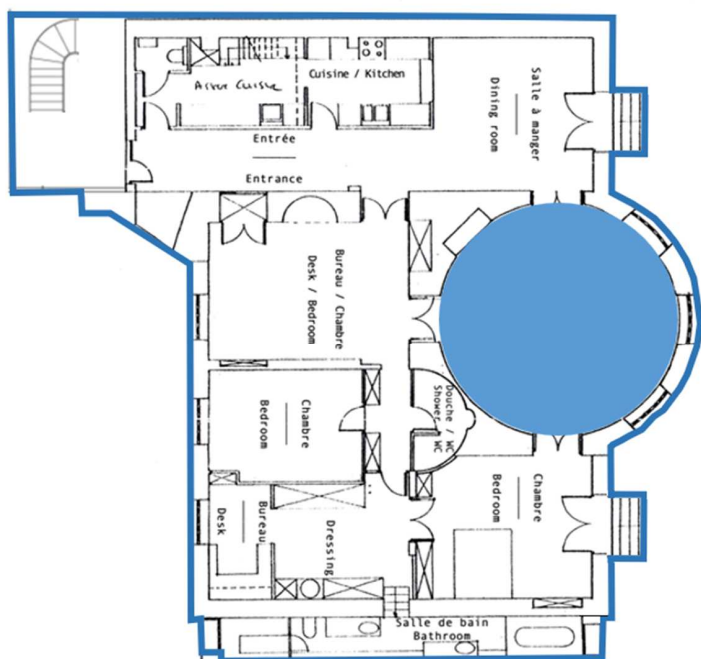
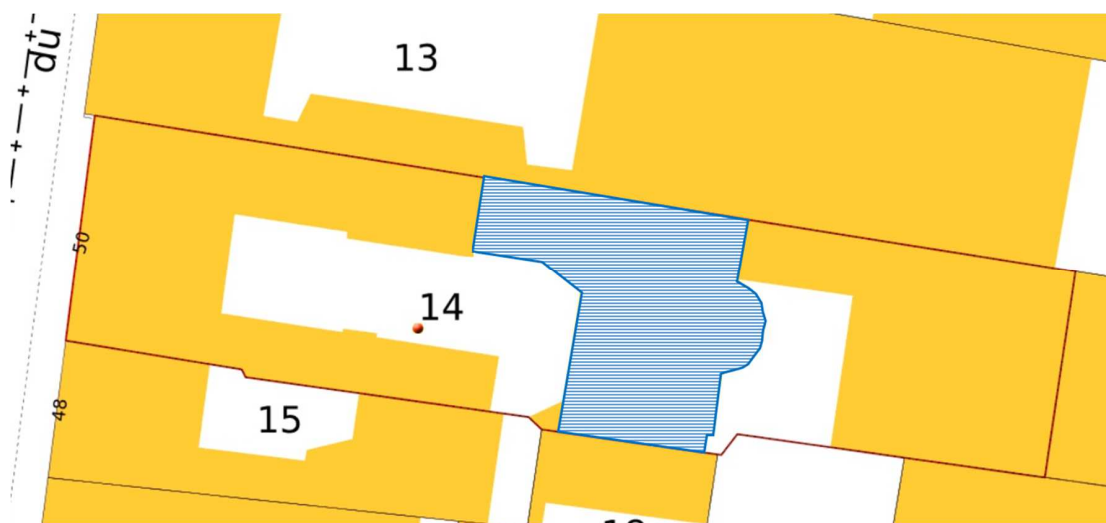
Article 2 : Le présent arrêté sera notifié au propriétaire, au maire de la commune concernée et le cas échéant, à l'autorité compétente en matière de plan local d'urbanisme.

Article 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif territorialement compétent dans le délai maximal de deux mois à compter de sa publication et de sa notification.

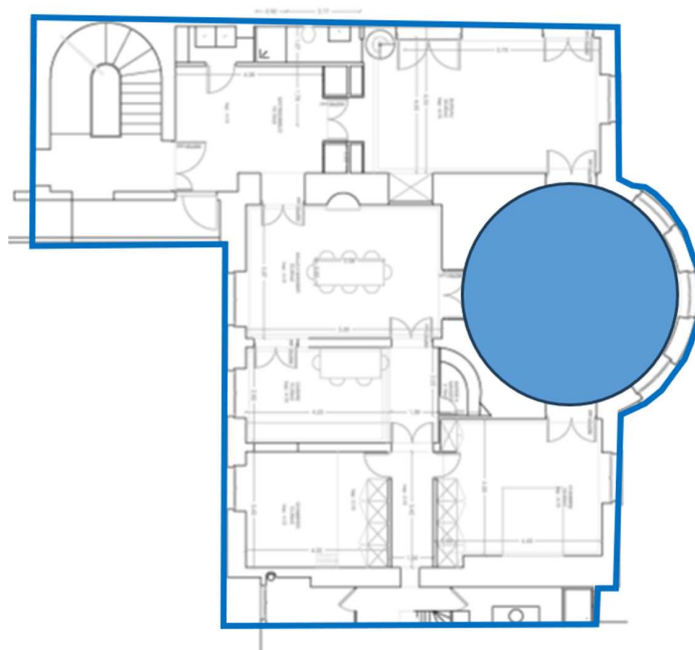
Article 4 : Le préfet, secrétaire général aux politiques publiques de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris et le directeur régional des affaires culturelles d'Île-de-France sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris (échelon de la région d'Île-de-France), accessible à l'adresse : www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france et qui entrera en vigueur le lendemain de sa publication.

Fait à Paris, le 10/09/2026
Le préfet de la région d'Île-de-France,
Préfet de Paris
SIGNÉ
Georges-François LECLERC

Plans annexés à l'arrêté n° portant inscription au titre des monuments historiques de l'hôtel Cardon, situé 50 rue du Faubourg-Poissonnière à Paris (10^e arrondissement) : façades et toitures de l'hôtel comprenant l'entrée latérale, salons de plan circulaire des rez-de-chaussée et premier étage.



Plan du rez-de-chaussée



plan du premier étage

— façade inscrite — toiture inscrite — salon inscrit

Fait à Paris, le 10/09/2026
Le préfet de la région d'Île-de-France,
Préfet de Paris
SIGNÉ
Georges-François LECLERC